



CFDT Education maritime



SNPAM-CGT

Monsieur Thierry Coquil
Directeur des Affaires Maritimes

Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Le SNPAM-CGT a initié au mois de novembre un boycott du traitement administratif des ordres de mission liés aux convocations UCEM. L'absence de réponse officielle de l'administration aux problèmes évoqués dans notre appel du 03/11/2017, nous a amenés à vous transmettre en janvier un courrier intersyndical avec la CFDT, demandant que des mesures correctives soient prises, selon le principe que l'ordonnateur du déplacement soit également l'émetteur et l'instructeur des ordres de missions y afférents.

Rien d'impossible pour l'administration à traiter, soit au niveau de la DIRM, soit au niveau de l'UCEM : quand l'administration centrale nous convoque pour des groupes de travail, des réunions avec le DAM, etc...le bureau GM1 demande une habilitation Chorus DT à la DIRM d'origine des agents, et traite tous les éléments : ordre de missions, gestion des justificatifs et paiement.

Les raisons d'un fort ressentiment des personnels envers leur administration se sont multipliées ces derniers temps : réforme des cursus de formation, organisation des examens par les EPLE en lieu et place des DIRM défaillantes... L'absence de réponse de votre part à ce problème de transfert de charges de travail, posé non seulement dans nos appel et courrier précités, mais également lors de nos entrevues, nous amène à déposer ce jour un préavis de grève allant du jeudi 14/06/2018 inclus au 06/07/2018 inclus appelant d'une part les personnels administratifs des EPLE à refuser de traiter les ordres de mission pour les personnels enseignants convoqués pour examens, et d'autre part les personnels enseignants convoqués (validation et harmonisation CCF, correscions, jurys, etc.) à refuser de se déplacer s'ils n'ont pas au préalable l'ordre de mission ad hoc ,émanant du service des examens légitimement concerné, DIRM ou UCEM.

Le 08 juin 2018,

Pour le SNPAM-CGT

Nicolas MAYER
Jacques DUCHE

Pour la CFDT

François YVON